MENTION : **Métiers de l'Enseignement, de l'Education** et de la Formation, 2nd degré

Parcours : Histoire-géographie

Dans une politique de partenariat entre les universités d'une même académie, une structure appelée Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE / ex ESPE) centralise la formation des étudiants se destinant à l'ensemble des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

Dans le cadre de cette école, le master MEEF second degré, parcours « **Histoire-géographie** » pourra être délivré à l'issue de deux années d'études.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master MEEF second degré parcours Histoire-géographie vise à former les enseignants d'histoire-géographie de l'enseignement secondaire, de la classe de sixième à la classe de Terminale.

Durant la première année (M1), ce master développe les compétences disciplinaires nécessaires au métier.

De même, des repères professionnels fondamentaux sont progressivement mis en place tant de manière théorique (à travers des cours) que pratique (à travers un stage).

En deuxième année (M2), les étudiants poursuivent, affinent et ajustent leurs acquis de première année au regard d'une expérience de stage beaucoup plus importante et en fonction des modalités et enjeux des différentes épreuves du CAPES externe.

CONDITIONS D'ACCES

L'accès en master est possible :

- pour les titulaires d'une licence d'Histoire ou de Géographie (accès en master 1)
- pour les titulaires du master 1 MEEF ou d'un master d'histoire ou de géographie (accès en master 2)
- par validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) : accès sans avoir le diplôme requis, compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles.
- par validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger

Les étudiants qui sont déjà titulaires d'un master ou dispensés de master peuvent suivre la préparation au concours dans le cadre d'une inscription en AEU [attestation d'études universitaire, appelée aussi préparation décyclée].

CRITERES D'ADMISSION A L'ENTREE DU MASTER

Il sera apprécié :

- la solidité du dossier du candidat
- les résultats obtenus en licence
- les motifs justifiant du choix de ce master par le candidat
- l'adéquation du projet professionnel avec le cursus MEEF

Cette appréciation sera fondée sur l'examen du dossier comprenant :

- un CV
- une lettre de motivation
- les relevés de notes et les diplômes

Modalités d'admission

Les étudiants inscrits en Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) second degré parcours Histoire-géographie suivent une formation dispensée par l'université Paris 8 Vincennes - Saint Denis.

L'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education) complète cette formation sur le versant professionnel. Les étudiants s'inscrivent administrativement à l'université. Ils seront par la suite inscrits pédagogiquement dans l'INSPE correspondante.

Dès le mois de mars, candidature en ligne sur le site de l'université https://appscol.univ-paris8.fr/admission-inscription

Attention! l'inscription au Master n'inscrit pas automatiquement au concours: les étudiants de M2 doivent s'inscrire parallèlement au Capes sur le portail Cyclades (portail de gestion des examens et concours de plusieurs ministères).



UFR de rattachement

Textes et sociétés

Secrétariat

Bât. B2, bureau 347

10 01 49 40 68 24

10 ebenoit@univ-paris8.fr

Site Internet

www-artweb.univ-paris8.fr

ORGANISATION ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

- Les cours d'histoire ont lieu à l'université Paris 8
- Les cours de géographie ont lieu à l'université Sorbonne Paris Nord

	1 ^{re} année de master (M1)	VH	ECTS
	UE 1.1 - Socle de connaissances disciplinaires 1 : l'épreuve disciplinaire du concours (préparation à l'épreuve écrite n°1/composition)	72h	10
	Histoire	36h	5
	Géographie	36h	5
	UE 1.2 - Socle de connaissances disciplinaires et didactiques 1 : épreuves écrites et orales du concours (préparation à l'épreuve écrite n°2 : commentaire doc + constr. Séquence)	72h	10
S	Histoire	36h	5
Ε	Géographie	36h	5
M E	UE 2 - Culture Professionnelle Commune 1 : Etre enseignant dans une institution, un territoire et un établissement	30h	2
S	CPC1 : commun mention 2	24h	
T R	CPC1 : spécifique au parcours	6h	
E E	UE 3 - Langue vivante étrangère 1 : consolidation de la communication en LVE	24h	2
1	UE 4 - Construction du mémoire 1	30h	3
	Définition de l'objet et problématisation	12h	
	Méthodologie du mémoire : élaborer un observable	18h	
	UE 5 - Découverte du milieu professionnel et premières pratiques en collège ou lycée	12h	3
	Stage de 3 semaines		
	Préparation et accompagnement du stage	12h	
Tota	I Semestre 1	240h	30

	UE 6.1 - Socle de connaissances disciplinaires 2 : l'épreuve disciplinaire du concours (préparation à l'épreuve écrite n°1/composition)	72h	8
	Histoire	36h	4
	Géographie	36h	4
	UE 6.2 - Socle de connaissances disciplinaires et didactiques : épreuves écrites et orales du concours 2 (préparation à l'épreuve écrite n°2 : commentaire doc + constr. Séquence)	48h	8
	Histoire	24h	4
	Géographie	24h	4
S	UE 7 - Culture Professionnelle Commune 2 : Etre enseignant dans l'établissement et dans sa classe : connaître, accueillir et inclure tous les publics	25h	2
M	CPC2 : commun mention 2	22h	2
E S	CPC2 : spécifique au parcours	3h	
T	UE 8 - Langue vivante étrangère 2 : compréhension et expression écrites en lien avec la discipline	18h	2
R E	UE 9 - Didactique de l'histoire et de la géographie	30h	4
2	Histoire	12h	
_	Géographie	18h	
	UE 10 - Construction du mémoire 2	30h	3
	Méthodologie du mémoire	12h	
	Séminaire de recherche	18h	
	UE 11 - Stage de pratiques d'enseignement accompagné en EPLE	6h	3
	Stage de 3 semaines		
	Accompagnement du stage	6h	
Tota	I Semestre 2	229h	30
	Total Master 1	469h	60

	2° année de master (M2)	VH	ECTS
	UE 12.1 - Approfondissement des compétences disciplinaires pour préparer un cours en histoire-géographie (préparation à l'épreuve écrite n°1/composition)	72h	8
	Histoire	36h	4
	Géographie	36h	4
	UE 12.2 - Approfondissement du socle de compétences disciplinaires et didactiques pour les épreuves écrites et orales du concours (préparation à l'épreuve écrite n°2 : commentaire doc + constr. Séquence)	72h	6
	Histoire	36h	3
S	Géographie	36h	3
E M	UE 13 - Culture Professionnelle Commune 3 : Faire classe en équipe et en partenariat	30h	2
Ε	CPC3 : commun mention 2	24h	
S	CPC3 : spécifique au parcours	6h	
R	UE 14 - Construction du mémoire 3	12h	7
E	Méthodologie du mémoire : rédiger un mémoire de recherche	12h	
3	Suivi individualisé du mémoire	RNA	
	UE 15 - Stage en alternance en EPLE 1 - Pratiques d'enseignement accompagné ou en responsabilité	18h	7
	Option 1 : Pratique professionnelle 1/3 temps en collège ou lycée		
	Option 2 : Stage d'observation et de pratique accompagnée (8 semaines)	12h	
	Accompagnement de la professionnalisation :		
	Accompagnement de la professionnalisation : Suivi de stage	6h	
	Valorisation des compétences et préparation de l'entretien professionnel	12h	
Tota	Semestre 3	204h	30

SE	UE 16 - Approfondissement des compétences disciplinaires et didactiques : préparation de l'épreuve de leçon	60h	10
	Histoire	30h	5
	Géographie	30h	5
	UE 17 - Culture Professionnelle Commune 4 : Nourrir sa future pratique professionnelle par la recherche et la construction d'une pratique	25h	2
	CPC4 : commun mention 2	21h	
VI	CPC4 : spécifique au parcours	4h	
E S	UE 18 - Pratique de l'oral	60h	2
Σ	Leçon d'histoire	30h	1
R E 4	Leçon de géographie	30h	1
	UE 19 - Pratique de l'oral : épreuve professionnelle	20h	2
	UE 20 - Soutenance et valorisation du mémoire de recherche	12h	7
	UE 21 - Stage en alternance en EPLE 2 - Pratiques d'enseignement accompagné ou en responsabilité	6h	7
	Option 1 : Pratique professionnelle 1/3 temps en collège ou lycée		
	Option 2 : Stage d'observation et/ou de pratique accompagnée (4 semaines)		
	Accompagnement de la professionnalisation (suivi de stage)	6h	
ota	I Semestre 4	183h	30
	Total Master 2	387h	60

Attention, depuis la récente réforme du concours et des parcours de Master MEEF, les épreuves du CAPES auront lieu durant le deuxième semestre de l'année de M2 *(mars pour les écrits, juin pour les oraux).*

Pour plus d'informations, cf.

https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157781/reforme-de-la-formation-initiale-des-professeurs-et-des-conseillers-principaux-d-education-en-inspe. html.



MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le cadre général des modalités de contrôle des connaissances qui s'appliquent à l'université Paris 8 est voté pour chaque année universitaire en Commission de Formation et de la Vie Universitaire (CFVU). Ces modalités peuvent être complétées par chaque formation dans une annexe afin de tenir compte de leurs spécificités et de leurs orientations pédagogiques.

Afin de prendre en compte les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains étudiants en raison d'une activité professionnelle ou de situations particulières notamment de handicap, un aménagement du contrôle continu est proposé au sein de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances et leurs annexes sont communiquées aux étudiants de préférence avant le début des cours ou au plus tard trois semaines après le début de ceux-ci.

Elles sont également accessibles sur le site de l'université dans la rubrique « Organisation des études » de l'onglet Études & diplômes (https://www.univ-paris8.fr/ Regles-de-scolarite-et-d-examens)

ET APRES?

Poursuites d'études

· Agrégation externe d'histoire ou de géographie

Débouchés professionnels

• Enseignement secondaire









